L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 AVRIL 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi.

Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à [illegible] de ville dans ces diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les [illegible] transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les [illegible] régulièrement et couvrant des annonces [illegible] sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces [illegible], tel escompte qu'il sera convenu avec eux, mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera [illegible].

Toutes les réclames d'annonces à l'intérieur paieront 20 cents par la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées [illegible].

Les comptes des [illegible] seront réglés régulièrement de [illegible] annonces leur ont été [illegible].

NOUVELLE-ORLEANS:

VENDREDI MATIN, 19 AVRIL.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions au dehors, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Hoffman & Manks, au No 36 de la rue de Chartres—Habillements, lingerie, bottes, souliers, chapeaux et casquettes.

Par A. Felber, au No 46 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, chapeaux et articles de fantaisie.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 96 Vieille Levée.

On trouvera le feuilleton à la troisième page.

Belle Maison de Résidence à vendre—Samedi prochain, 20 avril, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, par MM. Walton & Deslonde, encanteurs, une superbe résidence de famille, rue Columbus, entre Marais et Villeré, occupant une façade de 64 pieds au moins, sur 150 de profondeur, et ayant un beau jardin avec fleurs et légumes. Il y a peu de maisons en meilleur état et plus solidement bâtie en ville que celle dont nous annonçons la vente prochaine, et nous engageons les familles qui cherchent à se loger d'une manière convenable et permanente, à aller visiter cette résidence, située à deux îlets de la rue Esplanade, dans un quartier tranquille, bien habité et destiné à devenir fort brillant. Voyez l'annonce des encanteurs pour les conditions.

☞ Propriété en vente—M. de Feriet, encanteur, mettra à l'enchère, samedi 20 du courant, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une jolie propriété située à l'angle des rues Dauphine et Quartier, construite en briques. (Voir l'annonce.)

ENREGISTREZ-VOUS.

Nous croyons utile de replacer sous les yeux de nos lecteurs les conseils que la dernière législature a cru devoir adresser au peuple de l'Etat avant de se séparer. Tous ceux qui ont servi la Confédération doivent se faire enregistrer; en ne votant pas dans les prochaines élections, ils seront sans aucun doute privés des droits politiques par la convention radicale dont l'élection sera due à leur abstention. Il sera trop tard alors pour regretter ce qui aura été fait. Dans les paroisses les conservateurs se sont mis énergiquement à l'œuvre, la ville fera-t-elle défection au moment de la lutte? Ce serait une faute impardonnable. La solidarité des intérêts doit lier tous les patriotes louisianais. Nous engageons tous ceux qui hésitent encore à méditer les sages paroles qui suivent:

Adresse de l'Assemblée Générale AU PEUPLE DE LA LOUISIANE.

La récente action du Congrès dans l'adoption des mesures constituant ce qu'on appelle communément le "bill de reconstruction militaire", et "le bill supplémentaire", force le peuple à considérer sans délai d'importantes questions affectant non seulement le bien-être actuel et futur, mais encore l'existence politique même de l'Etat, et il paraît évident que des mesures actives seront prises immédiatement pour la réorganisation de notre gouvernement d'Etat conformément aux principes de ces mesures et que des élections générales auront bientôt lieu dans cet Etat.

Dans cette occurrence, il devient absolument nécessaire que le peuple décide quelle ligne de conduite il doit suivre de préférence.

Vos représentants dans l'Assemblée Générale n'ont pas manqué de donner à cette question l'attention la plus vive et la plus sérieuse.

Le sujet a été placé au delà de notre portée législative par un pouvoir sur lequel nous n'avons pas de contrôle, mais nous sentons qu'il est de notre devoir de donner à nos constituants le résultat de nos sérieuses réflexions et de leur donner quelques avis sur la conduite qu'ils devraient tenir dans les circonstances actuelles.

Quelles que puissent être nos opinions sur la justice, la magnanimité ou la constitutionnalité de ces mesures congressionnelles, elles nous sont imposées par une autorité à laquelle nous ne pouvons résister en aucune manière, et en conséquence nous croyons solennellement qu'il est de notre devoir non seulement de nous abstenir de toute opposition factieuse et inutile, mais encore d'employer notre influence et notre pouvoir de manière à ce que l'exécution de ces mesures ne cause à l'Etat que le moins de mal possible.

En conséquence nous exhortons le peuple à s'organiser entièrement et à prendre une part active dans toutes les élections, sous quelque autorité qu'elles puissent être faites.

Evitez tout semblant d'opposition au libre suffrage de tout homme ayant le droit de voter sous l'autorité du Congrès.

Point de collision ou de conflit d'aucune sorte. Evitez les dissensions parmi vous.

Mettez en avant pour candidats, des citoyens dans la sagesse, la discrétion et le courage desquels vous puissiez avoir une confiance implicite et dont les qualifications seront, autant que possible, conformes aux réquisitions du Congrès.

Supprimez, autant que possible, l'examen de toutes questions qui pourraient causer des divergences d'opinion parmi vous.

Regardez au caractère des hommes que vous choisissez.

Ne cherchons pas à les lier d'avance par une pratique particulière dont la sagesse et la convenance doivent être déterminées après tout par la logique des événements, mais laissons-les libres d'agir suivant que leur jugement le dictera pour l'intérêt et l'honneur de l'Etat.

Que la modération et la tempérance vous guident dans le conseil et dans l'action.

Restreignez et contrôlez les ébullitions d'hommes turbulents, irréfléchis et téméraires qui pourraient précipiter des collisions dont il ne pourrait sortir que perte pour l'Etat et le peuple.

Employez tous les moyens légitimes et honorables qui sont en votre pouvoir pour influencer et diriger le suffrage de manière à ce que des hommes dignes soient élus aux places, empêchant ainsi que le pouvoir de l'Etat ne tombe dans des mains indignes; en même temps, assurez-vous que votre choix sera respecté et que les hommes ainsi choisis seront investis d'une autorité que personne ne puisse mettre en doute.

En suivant la conduite ici indiquée, vous serez à encourir un esprit d'extrême tolérance et de condescendance, mais nous croyons que c'est le seul moyen qui réponde à notre situation actuelle et à la sûreté de l'Etat, et vous n'hésiterez devant aucun sacrifice nécessaire à atteindre ce but.

En conclusion, nous devons dire que le peuple nous inspire une confiance inébranlable; nous croyons qu'en usant de sagesse, de prudence et de patriotisme, le peuple conduira l'Etat dans cette épreuve, de manière à commander le respect de ses amis et de ses ennemis.

UNE DÉCISION DES ENREGISTREURS.—On nous signale un fait qui passe tout ce que nous pouvions imaginer en fait d'interprétation de la clause qui frappe d'exclusion ceux qui ayant été officiers exécutifs ou judiciaires dans l'Etat ont plus tard participé à la rébellion.

Le plus ancien des députés-shérifs s'étant présenté au bureau du Troisième District pour se faire enregistrer, a essuyé un refus péremptoire, bien qu'il remplît toutes les conditions requises pour être électeur. Les enregistreurs ont prétendu qu'il était compris dans la catégorie des officiers exécutifs et que le fait d'avoir continué ses fonctions sous le régime confédéré constituait une participation à la rébellion. A ce compte, l'un des enregistreurs qui a rendu cette belle décision aurait lui-même frappé d'ostracisme.

Il y a quelques jours le Républicain, le nouvel organe radical, annonçait que les shérifs et les greffiers de Cours étaient compris dans la catégorie des exclus, mais que ceux qui n'avaient été que députés ne pouvaient être considérés comme ayant été officiers exécutifs ou judiciaires; mais il paraît que les enregistreurs du Troisième District ne sont pas aussi accommodants. La question sera, nous dit-on, soumise en haut lieu et nous espérons que la décision sera renversée.

—Il y a des révolutions même dans la lune. M. F. Hofer signale dans l'Standard la disparition d'un des cratères de notre satellite, à supposer que les pics coniques entrevus par les astronomes aient réellement cette désignation [illegible].

RUMEURS BELLIQUEUSES.

Une dépêche particulière reçue hier par une des banques annonçait que le Herald avait publié une dépêche transatlantique spéciale portant que "les relations diplomatiques entre la France et la Prusse étaient suspendues." On sait qu'il faut se méfier des dépêches du Herald. Cependant, on a appris que dans l'après-midi l'or et le change sur l'Europe avaient monté à New York, et le contre-coup de ces nouvelles s'est fait sentir sur notre place. Une dépêche de Londres, d'hier, cote les consolidés à 91 ce qui est loin d'indiquer une baisse, et c'est là un thermomètre assez sûr des chances de guerre ou de paix. Nous renvoyons nos lecteurs à nos dépêches de nuit pour les dernières nouvelles.

Le Chemin de Fer de Jackson.

Le conseil des directeurs du chemin de fer de Jackson, récemment élu, a procédé au choix du président, du surintendant et des autres administrateurs de ce chemin. Il ne pouvait mieux faire que de continuer au général Beauregard la présidence de cette ligne et de confirmer dans leurs emplois ceux qui avaient si bien secondé celui-ci dans son habile et heureuse administration. Mais on sait qu'une difficulté s'est élevée à l'occasion de l'élection des directeurs eux-mêmes. Ces derniers n'ont obtenu que 51,000 votes (chaque vote représentant une action) tandis qu'une autre liste de directeurs a obtenu le vote de 144,000 actions appartenant à l'Etat de la Louisiane et à la ville de la Nouvelle-Orléans. Le vote donné par le gouverneur Wells et par le maire militaire Heath n'a pas été admis, et a été mis de côté sous prétexte que les commissaires d'élection, et cette exclusion pourra donner lieu à un procès.

La charte de la compagnie dit que chaque action a droit à un vote, mais, par une loi spéciale, l'Etat a droit à être représenté dans le bureau par trois directeurs, de sorte qu'on soutient qu'il ne peut cumuler le droit de voter pour les directeurs avec celui de représentation directe. Nous n'avons pas les éléments nécessaires pour juger cette question légale, mais un argument nous frappe au premier abord. Le gouverneur ne peut nommer les trois directeurs pour l'Etat qu'avec l'avis et le consentement du Sénat; est-il admissible qu'il puisse, sans ce concours, donner un vote qui par son importance déciderait du choix de tous les autres directeurs?

La loi n'a pu vouloir un pareil résultat; elle n'a pu avoir pour but de placer ainsi les intérêts de tous les actionnaires particuliers à la merci du caprice d'un fonctionnaire qui ne peut, en toute autre matière, nommer aux plus humbles fonctions, sans le concours du Sénat.

Abstraction faite du mérite de la question légale, nous ne pouvons nous empêcher de faire observer que le gouverneur Wells et le maire Heath ont eu le grave tort de se laisser guider dans leur vote par des préjugés de parti qui leur ont fait oublier l'intérêt véritable de la compagnie. Il y a longtemps que le gouverneur Wells nous a prouvé le peu de cas qu'il faisait des vœux de ceux qui l'ont élu; c'est un nouvel abus de mandat dont il se rend coupable. Quant à M. Heath, par cela seul qu'il n'a pas été élu par le peuple, et qu'il se trouve temporairement et accidentellement investi du mandat de représenter les intérêts de la ville, il eût dû comprendre que cette situation exceptionnelle lui imposait le devoir de se conformer scrupuleusement aux sentiments de la communauté et nous regrettons qu'il se soit laissé entraîner à faire cause commune avec M. Wells dans une question à laquelle la politique devait rester complètement étrangère.

CREVASSE.—La digue du Bayou Lafourche, sur la rive droite, vient de céder un peu au-dessus de l'église Ste Marie, et cette nouvelle crevasse menace de porter la désolation dans la zone la mieux cultivée de la paroisse et de ruiner deux ou trois cents familles. Les habitants de cette même rive ont déjà beaucoup souffert ayant réparé d'eux-mêmes plusieurs brèches avec les secours très bornés qui leur ont été fournis par le Bureau des commissaires. Ils ne pourraient, en ce moment, se procurer les matériaux nécessaires pour fermer cette dernière crevasse et ils ont besoin d'assistance. Ils s'adressent donc au Bureau des Levées pour en obtenir tout au moins des planches et des vivres pour les travailleurs. MM. les Commissaires qui ont prodigué leurs ressources pour les levées du Mississippi, ne pourront-ils faire quelque chose pour des habitants industrieux qui se sont défendus eux-mêmes tant qu'ils ont pu et qui continueraient à le faire certainement s'il leur restait des matériaux et des vivres. Leur accorder une faible part des fonds votés par la Législature nous paraît être un devoir de justice, et nous n'imaginons pas que le Bureau des Commissaires puisse se refuser à prêter un secours sans lequel une des plus fertiles régions de la paroisse Lafourche serait infailliblement submergée et ruinée.

CONSTIPATION DES INTESTINS.—Quand cette indisposition est simplement accidentelle et non chronique, une dose des SUGAR COATED PILLS de Roback est tout le traitement nécessaire; mais quand la constipation est d'habitude, elle exige une attention particulière. Le manque d'exercice en est généralement la cause, surtout dans les hautes classes de la société, auquel cas il faut absolument faire usage des BLOOD PILLS pour tenir les intestins libres.

COMPOSITION POUR LA CHEVELURE.—Nous insérons ce qui suit à propos d'une composition célèbre pour l'arrangement des cheveux, due à la fabrication de M. J. Augé, de cette ville, qui, depuis seize ans, en est l'inventeur. Il annonce au public qu'il vient d'en fabriquer trois mille bouteilles.

Une magnifique chevelure est une couronne de gloire, et, de temps immémorial, a été le plus brillant joyau de l'écrin de beauté. Maintenant, cette grande source d'élégance peut être aisément obtenue par l'usage de la composition pour les cheveux de J. Augé, 132, rue du Canal. Elle rend la chevelure lustrée et abondante, la dispose à friser et la maintient dans toutes les positions désirées. Aucune femme élégante et de bon goût ne voudra s'en priver. Essayez, et jamais vous ne le regretterez.

J. AUGÉ.

Nouvelles du Mexique.

Les journaux de Matamoros, du 7 au 14 avril, enregistrent divers extraits des feuilles de l'intérieur, où il est question de diverses sorties faites par les troupes de Maximilien occupant Queretaro. Ces sorties n'auraient pas eu de brillants résultats pour les impériaux qui auraient perdu beaucoup plus de monde que leurs ennemis. Mais ces nouvelles viennent toutes de sources libérales et le Ranchero du 13 avril doute très fort de leur véracité. Il cite une lettre de San Luis Potosi, écrite par un libéral et qui confirme positivement les dernières nouvelles du théâtre de la guerre au Nord du Mexico.

Cette lettre dit que le combat de Queretaro a été chaud mais sans résultat, que les Libéraux ont subi de grandes pertes; qu'on n'ajoutait pas foi aux rapports de journaux; et que la route conduisant à la capitale était toujours ouverte aux impérialistes. Le Ranchero ajoute:

Que sont ces faits? Toute la grosse artillerie de Monterey devait partir le 7 pour coopérer au siège de Queretaro. Mais il faudra plusieurs semaines pour opérer ce transport.

Une lettre du 7 de Monterey dit:

"Les militaires savent tout et nous nous ne savons rien. Le silence qu'ils gardent nous donne à penser que tout ne va pas bien. Par ses nombreux assauts nous avons fait de lourdes pertes et nous n'avons rien gagné. Les gros canons de Black Fort de Monterey sont presque prêts à partir pour Queretaro. Les libéraux perdent [illegible] les principaux récits des journaux."

Le Ranchero parle ainsi du rapport d'Escobedo sur les derniers engagements entre ses troupes et celles de Maximilien:

Le rapport du général Escobedo sur le combat du 1er avril nous est arrivé hier matin. Il dit, en substance, que dans la matinée du 1er avril, à 5 heures, les Impériaux sont sortis de Queretaro et ont attaqué la position des Libéraux sur la colline de San Gregorio. D'abord les Libéraux ont reculé devant des forces supérieures en nombre, mais après avoir reçu des renforts, ils ont repoussé les Impérialistes non sans éprouver comme eux de fortes pertes.

Les impérialistes étaient commandés par Miramon, Mendez et Castillo, et les libéraux par Escobedo, Trevino et 40 autres officiers. Le combat a duré une heure et demie et a été désastreux [illegible], et suivant Escobedo la charge a été une brillante affaire.

Ce rapport prouve que les impérialistes sont sur l'offensive et non [illegible] dans Queretaro, et bien moins encore réduits à la grande détresse comme des milliers de comptes rendus libéraux nous l'avaient fait supposer.

On avait généralement ici que les libéraux qui étaient une défaite, mais suivant le rapport d'Escobedo les libéraux ont eu pour lot d'enterrer les morts, ce qu'ils ont mis une journée à faire.

Le Mexicano du 11 avril dit qu'aux dernières dates D. Juan Alvarez, le vieux guerrier du Sud, s'était déclaré neutre entre les gouvernements impérial et républicain.

Alvarez déclare cette neutralité après avoir armé environ 4000 hommes, après avoir commencé une campagne en faveur du gouvernement républicain, et après avoir coopéré au siège de Puebla et de Mexico. Il déclare cette neutralité en retirant ses troupes.

Le même journal ajoute à ce parti de neutres le général Lozada, qui dispose de forces assez considérables dans les montagnes d'Alica, Etat de Jalisco. Nous avons déjà annoncé que Lozada avait fait mieux: il a adhéré de nouveau au gouvernement impérial, et le général impérialiste Montenegro a incorporé dans ses troupes celles de Lozada.

Une autre feuille dit que Porfirio Diaz est très mécontent et qu'il reconnaît à peine le pouvoir de Juarez. Ce qui le prouve, c'est qu'il vient de nommer, sans l'autorisation de ce dernier, M. Sr. D. Juan Maldonado gouverneur et commandant militaire de l'Etat d'Oaxaca. Plusieurs Etats du centre et du sud rejettent donc l'autorité de Juarez, et à ces Etats nous devons ajouter celui de Cohahuila, où un général nouveau vient de lever l'étendard de l'indépendance contre le président actuel.

En présence de ces faits, il est difficile de comprendre comment Juarez a pu notifier à tous les gouvernements étrangers qui avaient des ministres à Mexico pendant que cette ville était au pouvoir de Maximilien, de nommer d'autres représentants. Aussi le Mexicano qui rapporte ce fait ajoute-t-il:

Nous croyons que ce procédé diplomatique est passablement irrégulier et par cela même nous n'y croyons pas.

Il est difficile d'y croire, en effet, quand la ville de Mexico n'a pas cessé d'être au pouvoir de Maximilien qui l'occupe avec des troupes devant lesquelles celles de Porfirio Diaz ont été forcées de se retirer.

Si toutes ces nouvelles étaient vraies, il ne resterait plus à Juarez que le corps d'armée d'Escobedo, corps d'armée qui s'use et se fond devant les murs de Queretaro.

L'annexion de la Belgique.

L'honorable M. Ollivier, dans son discours du 15 mars, s'est exprimé en ces termes:

"La France ne doit pas avoir sans cesse une main tendue vers le Rhin et l'autre vers la Belgique, et pour cela il y a une raison plus forte que toutes les autres: "C'est que les populations de ces territoires ne veulent pas d'annexion."

Serait-il indiscret de demander à M. Ollivier comment et par quel moyen il est parvenu à s'assurer que la Belgique, en ce qui la concerne, repousserait l'annexion française? Où l'honorable M. Ollivier a-t-il vu cela? Où a-t-il puisé ses informations? S'il voulait bien prendre la peine de s'en expliquer clairement, il rendrait le plus grand service aux Belges eux-mêmes, car il n'y a pas en Belgique un homme sérieux qui osât se prononcer aussi catégoriquement sur ce point.

Quelle est, en effet, la question?

La question est de savoir si la Belgique, consultée comme la Savoie, comme Nice, par la voie du suffrage universel, donnerait ou ne donnerait pas une majorité en faveur de l'annexion française. Or, par quel moyen, et quel moyen pourrait avoir en particulier M. Ollivier, d'émettre à cet égard une prévision aussi affirmative?

M. Ollivier consulterait-il la Belgique dans les colonnes de l'Echo du Parlement et de l'Indépendance belge? Ce serait une grave erreur. La Belgique n'est pas là. L'Echo du Parlement, rédigé par M. Louis Hymans, représente une opinion officielle. Quant à l'Indépendance belge, dont le directeur est un Provençal de Marseille, nous ne sachions pas que cet habile homme ait été appelé à Bruxelles par le suffrage universel pour représenter la Belgique devant l'Europe. Ce n'est donc pas là que M. Ollivier irait chercher une source sérieuse d'informations.

M. Ollivier s'en rapporterait-il au gouvernement belge? Le gouvernement belge paraît, en effet, avoir tout à fait oublié qu'il fut des premiers à reconnaître les annexions opérées par le Piémont. Il fut de ceux qui trouvèrent l'annexion du royaume de Naples suffisamment justifiée par l'unité de langue et de territoire, c'est-à-dire par toutes les raisons historiques qui plaideraient l'annexion de la Belgique à la France, si, par hasard, l'avenir venait à poser cette question. Le gouvernement belge a oublié tout cela; il a perdu, à ce qu'il paraît, le goût et [illegible] qu'il avait pour les annexions des autres. Mais M. Ollivier n'a pas, sans doute, la naïveté de considérer le gouvernement belge comme l'expression des populations du territoire belge. M. Ollivier ne peut pas ignorer, et, s'il ne le sait, nous devons l'honneur de le lui apprendre, qu'il y a deux Belgiques. Il y a la Belgique officielle, gênante, enrubannée, et emplumée, laquelle se compose de cent quatre mille trois cents électeurs censitaires, parmi lesquels se recrutent naturellement les fonctionnaires publics, tout ce qui tire du budget plus ou moins, tout ce qui vit du gouvernement et se trouve comme il se passe, comme de raison. C'est cette Belgique-là qui se donne des républicains vantant si volontiers les félicités, la seule qui ait la parole dans les conseils de l'Etat, la seule que représente le gouvernement Cobourg qui lui vint d'Allemagne en 1831, comme Bernadotte en Scandinavie. Et encore faut-il ajouter que dans cette Belgique même, il y a un mouvement français qui est dans la logique des choses. Il n'est pas possible, quand on est, à un certain degré surtout, magistrat belge, fonctionnaire belge, officier belge, qu'on soit insensible à la perspective de devenir magistrat français, fonctionnaire français, officier français.

Qu'on dise ce qu'on voudra: les Belges en sont parfaitement sensibles; ce titre-là est honorablement porté dans le monde. C'est le civis romanus de ce temps-ci. Il peut n'exciter que l'envie de ceux qui n'y sauraient prétendre. Mais ceux que la nature a fait nos frères, par le sol, par la langue, par nos entrailles, qui parlent la même langue que nous, qui observent les mêmes lois, qui sont en tout à la France, excepté l'honneur d'être Français, croit-on que leur conquête fût sérieusement difficile?

Voilà pour la première Belgique, celle du gouvernement. Elle se compose de cent quatre mille trois cent soixante deux électeurs.

L'autre Belgique, la vraie, compte pour sa part quatre millions huit cent quatre-vingt-quinze mille habitants. Elle est complètement exclue de toute participation à la direction de ses affaires. Elle ne fut appelée ni à élire le gouvernement qu'on envoya d'Allemagne en 1831, ni à le sanctionner. Le gouvernement ne la représente donc pas, et il y a plus: il ne tient nullement à la représenter, puisqu'il lui refuse le suffrage universel.

Il est vrai qu'elle a la faculté de le réclamer, faculté dont elle ne s'était pas avisée jusqu'ici, mais dont elle use et veut user aujourd'hui. Le 21 mars, l'Office Havas recevait de la Belgique la correspondance suivante et la transmettait aux journaux:

"Des meetings de Bruxelles, d'Anvers, de Verviers et de Liége, se sont réunis, dimanche, à Bruxelles. Ils étaient au nombre de six cents. Voici la protestation qu'ils ont adoptée à l'unanimité, et qui était dirigée contre des paroles dédaigneuses prononcées à la Chambre par M. Frère, ministre des finances.

Le meeting proteste contre la déclaration d'un ministre belge, qui est en opposition directe avec le droit naturel et avec l'esprit et la lettre de la constitution, et qui ne tient à rien moins qu'à condamner le peuple à un ostracisme éternel.

"Le meeting déclare la Ligue du Peuple constituée, avec la mission de poursuivre le but que lui assigne le comité fondateur nommé par le meeting du 22 décembre 1866."

Est-ce donc ce mouvement des classes ouvrières belges contre un gouvernement qui ne tient à rien moins qu'à les condamner à un ostracisme universel, que M. Ollivier verrait une disposition du peuple belge à s'éloigner de la France? Cette provocation à une ligue du peuple pour revendiquer le suffrage universel, comme en France, est-ce là le symptôme qui témoigne de l'ardent attachement des populations du territoire belge aux institutions de leur pays? M. de Girardin est bien capable de le soutenir et même de le prouver à sa manière, mais, en attendant, voici ce qu'on en pense en Belgique même:

"Nous l'affirmons, lorsqu'un gouvernement laisse le peuple sans droits et lui jette des paroles hautaines; lorsqu'il refuse de lui apprendre que la patrie est le bien de tous, que dans ses destinées chacun a sa part d'influence; lorsqu'il dédaigne de lui montrer ce qu'est une urne électorale et l'usage qu'il faut faire d'un bulletin, ce gouvernement est responsable du premier vote du peuple, si, dans son expérience, il écrirait par ce premier vote l'indépendance nationale....."

Le journal belge qui s'exprime ainsi, c'est la Liberté de Bruxelles, le journal dont M. Léon de Fuisseaux était l'un des rédacteurs à l'époque où ses collaborateurs déclaraient que les intérêts belges avaient tout à gagner à devenir français. Si M. de Fuisseaux a cru devoir protester lui seul, un an après, les collaborateurs de cet honorable avocat ne paraissent pas avoir changé d'opinion sur les tendances de leur pays. Ils affirment catégoriquement que le premier vote du suffrage universel, en Belgique, serait un vote d'annexion à la France. Et ce qu'il faut surtout remarquer, ce sont les considérations qui motivent les prévisions du journal belge.

"Le gouvernement belge laisse le peuple sans droits.... Il lui jette des paroles hautaines.... Il lui refuse d'apprendre que la patrie est le bien de tous...... que chacun doit avoir sa part d'influence dans les destinées......"

Il l'a amené à un tel dégoût de ce régime si paternel et si libre, que le sacrifice de l'indépendance nationale serait le premier acte de sa liberté!

Encore une fois, c'est un journal belge qui parle ainsi, et l'on ne fera croire à personne que ce journal n'ait pas ses raisons. Ces paroles sont trop graves pour être dites à la légère. Qu'on n'y croie pas absolument, qu'on y soupçonne quelque exagération, soit. Mais enfin, cela se dit et s'écrit en Belgique.

Or, si on rapproche ce langage des manifestations françaises qui éclatèrent, il y a un mois, dans le Hainaut, du langage des six cents ouvriers du meeting de Bruxelles, et de l'épouvante du gouvernement belge à la seule pensée de donner à la nation le droit d'avoir sa part d'influence dans ses destinées, on nous accordera bien au moins qu'il n'y a pas en Belgique une aussi grande unanimité qu'on veut bien le dire contre la France; que l'idolâtrie du peuple belge pour les institutions qui font son bonheur et sa gloire souffre des exceptions, et qu'il n'est pas absolument démontré que le peuple belge soit prêt à mourir autant que le croit M. Ollivier pour une servitude décorée du nom d'indépendance nationale!

La force des choses en viendra-t-elle à poser la question d'une extension des frontières françaises du côté de la Belgique? Nous l'ignorons encore. Mais il doit suffire que cette éventualité soit possible, pour qu'on examine avec soin les dispositions qu'elle rencontrerait chez nos voisins. M. Ollivier a exprimé hautement son sentiment à cet égard; nous avons la conviction qu'il s'est trompé. Il a mis la main, au hasard, sur une opinion toute faite, née d'une crasse ignorance, caressée avec une légèreté toute française, et signalée par la moins française des sentiments.

Un libéralisme puéril, bavard et brouillon, s'est mis peu à peu à faire de cette opinion une espèce de fronde contre l'empire, et l'antithèse fantaisiste de la liberté belge et du despotisme français est devenue le pont aux ânes de l'opposition. M. Ollivier s'en serait certainement détourné avec dédain, s'il y avait regardé de plus près.

ALLEMAGNE.

Le Parlement de Berlin vote, avec une application régulière, la Constitution fédérale de M. de Bismark. Vingt articles du projet sont adoptés. Tous les amendements de quelque importance, tous ceux pour lesquels M. de Bismark demande quelques réserves, sont écartés à une grande majorité. Comme le dit très bien le Moniteur du soir, "le gouvernement prussien n'a qu'à se féliciter de l'esprit qui préside aux débats." Les temps sont passés de ces conflits dans lesquels la tenue des députés prussiens excitait l'admiration de l'Europe libérale. Il ne se passe à l'histoire d'un autre siècle.

L'amendement qui établissait la responsabilité des ministres de la Confédération a été rejeté par 177 voix contre 96. Un amendement de M. Baumbergen, qui imposait au chancelier de la Confédération l'obligation de prêter serment, a été rejeté à une seule voix de majorité. Un autre amendement qui déclare éligibles au Parlement les fonctionnaires de tout ordre a été adopté.

Toute la flotte prussienne a dû être mise en état, de telle manière qu'à partir du 1er avril elle puisse prendre la mer à tout moment donné. Cet ordre, dit la Gazette de Geestemunde, est arrivé dans toutes les stations de la flotte prussienne. Par suite, on travaille si activement, à Geestemunde, à la mise en état des navires, qu'on ne s'arrête même pas le dimanche.

LA TURQUIE ET SES VASSAUX.

Un comité, qui s'intitule lui-même "le Comité secret central bulgare," vient d'envoyer au sultan, son "très gracieux maître et père," un mémoire dans lequel il lui soumet les bases sur lesquelles le peuple bulgare sollicite la proclamation de son autonomie.

Voici ces bases.

Article 1er—Gouvernement national et constitutionnel.

Art. 2—La Bulgarie, avec toutes les provinces habitées par les Bulgares, formerait un Etat sous la domination de royaume bulgare.

Art. 3—Le sultan ajouterait à son titre de "Sultan des Osmanlis" celui de "roi des Bulgares."

Art. 4—Le sultan irait toujours se faire couronner roi des Bulgares dans une des anciennes capitales du royaume.

Art. 5—Le royaume serait gouverné par un vice-roi chrétien, élu par l'Assemblée nationale et reconnu par le sultan.

Art. 6—L'Assemblée nationale serait composée d'un nombre déterminé de membres, élus par le peuple bulgare à la majorité des votes.

On nous assure qu'il existe une alliance offensive et défensive entre la Serbie, la Roumanie, la Grèce et le Montenegro. Cette nouvelle est de source grecque.

L'insurrection thessalienne, dont on a à plusieurs reprises démenti l'existence, augmente, nous dit-on, de jour en jour. Plus de mille familles thessaliennes ont émigré en Grèce.

CHRONIQUE LOCALE.

VÉTÉRANS DE 1814 ET 1815.—Nous donnons ci-dessous la liste des vétérans de cette époque, pour lesquels la Législature, dans sa dernière session, a voté une pension viagère de cent piastres. Ils sont au nombre de 34 dont le moins âgé a 72 ans et le plus âgé 85. La grande majorité se compose de gens de couleur, et leurs noms sont glorieusement inscrits dans les registres de l'auditeur des comptes publics:

Jordan P. Noble, tambour: 7e régiment des Etats-Unis.

Basile Brion, compagnie du Capt. Porée; bataillon du major Lacoste.

Joseph Frick, compagnie du Capt. Simon; bataillon du major Lacoste.

Urain Valentin, compagnie du Capt. Porée; bataillon du major Lacoste.

Louis Lolomier, compagnie du Capt. Simon; bataillon du major Lacoste.

Jacques Soye, Compagnie du Capt. Edward Ducros; (bataillon non désigné)

Augustin Rousseau, compagnie du Capt. Edward Ducros; (bataillon non désigné)

Manuel Moreau, compagnie du Capt. Dies; bataillon du major Lacoste.

Célestain Darby, compagnie du Capt. Neville; bataillon de De Clouet.

François Testas, compagnie du Capt. Marcellin; bataillon de D'Aquin.

Pierre Jean, compagnie du Capt. Lahond; bataillon du major Young.

Pierre Labarrossière, compagnie du Capt. Forneret; bataillon du major Savary.

Eugène De Carr, compagnie du Capt. Rozier; bataillon du major D'Aquin.

Firmin Christophe, compagnie du Capt. Porée; bataillon du major Lacoste.

Basile Crocker, compagnie du Capt. Lefèvre; bataillon du major D'Aquin.

Pierre Maset, compagnie du Capt. Listeau; bataillon du major Lacoste.

Antoine Villars, compagnie du Capt. Rozier; bataillon D'Aquin.

Jean Barthe, compagnie du Capt. Listeau; bataillon Lacoste.

François Terraion, compagnie du Capt. Rozier; bataillon D'Aquin.

F. Pascal, compagnie du Capt. Rozier; bataillon D'Aquin.

Jacques Meffre Rouzan, compagnie du Capt. Porée; bataillon Lacoste.

Louis Petit, compagnie du Capt. Rozier; bataillon D'Aquin.

Jacques Daniel St-Herman, compagnie du Capt. Rozier; bataillon D'Aquin.

Antoine Exot, compagnie du Cpt. Chs. Porée; (bataillon non désigné.)

S. Saint Cyr, bataillon d'Orléans; Major Planché, commandant.

Louis Jacques Despertes, compagnie du Capt. St Gême; (bataillon non désigné)

Charles Raymond, bataillon d'Orléans; Major Planché.

Etienne Meunier, bataillon d'Orléans; Major Planché.

Jean Lamothe, bataillon d'Orléans; Major Planché.

Jean Gervais, bataillon d'Orléans; Major Planché.

Philippe Lanaux, bataillon d'Orléans; Major Planché.

Joseph Saint-Cyr, bataillon d'Orléans; Major Planché.

Christoval G. de Armas, première compagnie, premier régiment; milice de l'Etat.

Jachin Ascenat, compagnie du Capt. Dies; bataillon Lacoste.

L'EMPOISONNEMENT SUPPOSÉ.—L'affaire d'Ellen Miller, (c), soupçonnée d'avoir empoisonné Irène Claiborne, femme de couleur, native de la Virginie, a été référée, par le coroner, à l'avocat général, en attendant qu'on puisse faire faire une analyse chimique de l'estomac. Mais on ne peut condamner quelqu'un sur le simple rapport d'un docteur plus ou moins versé dans la chimie, et, si toutes preuves manquent d'ailleurs, l'examen dont il est question ne sera pas chimique mais chimérique.

SOUSTRACTION.—Edward Hellam, accusé d'avoir pris $30 dans la poche de Mathew Ford, employé de l'hôtel St-Louis, a été traduit hier devant le recorder Gastinel et aura à répondre à un autre interrogatoire. Hellam avait malheureusement donné tout l'argent qu'il avait pour payer son passage au Brésil par le steamer Mermion, un moment avant son arrestation, et le navire est parti avec son bagage et sa bourse. Il n'a pas l'ami et pas même de vêtements pour changer. Hellam soutient que le plaignant était pris de boisson comme lui et qu'il ne se souvient pas d'avoir rien pris à personne.

NOMINATIONS.—Le gouverneur a nommé M. P. M. Tourné, inspecteur et peseur de foin à la place de Julien Neville, démissionnaire. M. Théo David a été nommé à la même place pour Jefferson City.

M. Just Trudeau a été choisi comme clerc au bureau du maire Heath.

UN BON EXEMPLE.—Parmi nos citoyens les plus recommandables qui se sont empressés d'aller se faire enregistrer comme ayant droit au vote, nous pouvons citer M. J. W. Zacharie, un de nos plus anciens et riches négociants.

UNE RAISON SOCIALE D'ESCROCS.—Les victimes de la raison sociale Townsend, Hall & Co, dont les membres viennent dit-on, de décamper pour aller au Texas, sont MM. T. Moreau 127 rue Royale, pour $125, Levi, Navra & Co, rue du Canal pour $117, C. Weisher, rue Toulouse, pour $300, Dossau $269; John Gauche, $160; P. Reel, tailleur, rue Carondelet, 12, pour $139; Geo. Klee rue des Remparts $551. La plupart des marchandises qu'ils ont obtenues frauduleusement ont été expédiées pour Galveston. Avis aux habitants de cette ville.

CHEVAUX ARABES DE LA VERA-CRUZ.—Nous apprenons que 100 chevaux de race arabe, achetés de l'armée française à la Vera-Cruz, sont arrivés ici. Ils ont été acquis à si bon marché que cela nous paraît incroyable. Mais à quel prix ont-ils été transportés à la Nouvelle-Orléans? Voilà ce qu'il faudrait savoir pour juger du bénéfice de la spéculation, si toutefois il y a du bénéfice.

ŒUFS PAR MILLIERS.—Le steamer Ruth est arrivé avec 25,000 douzaines d'œufs. Voilà qui vient à propos pour la Semaine Sainte. Nous présumons que cette cargaison sera vendue à un prix qui permettra à tout le monde de faire des gâteaux le jour de Pâques.

FEU.—Vers 8 heures hier soir, le feu s'est déclaré dans le magasin en briques à deux étages, situé à l'encoignure Hôpital et Vieille-Levée, appartenant à la succession de Henri Moane. Le feu a pris d'abord au rez-de-chaussée occupé par MM. Newman et Geerchand, marchands de chapeaux; mais on a pu l'éteindre avant que le dommage fût sérieux. Les marchandises ont été avariées surtout par l'eau des pompes. On croit que cette tentative est le fait d'un incendiaire.

BLESSURES DANGEREUSES.—L'officier J. A. Martin rapporte que le capitaine James O. Bourke, de la goélette Jolavi is, sur lequel un nommé McCormick (c) avait tiré un coup de pistolet, le 15 du courant, est dans une situation fort critique, suivant l'opinion du Dr Berthelot, appelé à soigner le blessé.

Le musicien Blanc, frappé d'un coup de couteau dans une maison mal famée des rues Conti et Tremé, n'est pas dans une situation meilleure.

FAITS DIVERS.

On écrit de New London (Connecticut), le 9 avril:

"Les navires cuirassés français le Magenta, le Magnanime et la Flandre sont attendus ici depuis trois à quatre jours.

"Un agent du gouvernement français attend ces navires pour remettre au contre amiral de la Roncière Le Noury des dépêches du ministère de la Marine.

"On croit que le voyage de l'escadre a été prolongé par la nécessité de relâcher dans un port quelconque pour y prendre du charbon."

A New York, le Lutin, l'un des navires de l'escadre française de l'Amérique du Nord, vient d'être réparé dans les chantiers de la rivière de l'Est. Il doit quitter prochainement notre rade pour faire une croisière dans l'Atlantique.

LES ADORATEURS DE LA DAME DE PIQUE.—Les folies de nos jeunes contemporains, leur oisiveté, leur culte pour la dame de pique, tel est le thème sur lequel s'exercent volontiers nos jeunes moralistes. Nous demandons aux esprits sages de vouloir bien être convaincus qu'il en a été toujours ainsi. Les Mémoires de Fox, aidés par la Revue des cours littéraires, donnent sur la jeunesse anglaise du dix-huitième siècle des détails qui nous feraient considérer nos petits crevés comme des héros.

Comme la passion du jeu et l'extravagance des jeunes gens de qualité étaient alors arrivées au plus haut point imaginable, il n'est pas inutile d'en dire ici quelques mots. Ils avaient un club chez Almack dans la rue Pall Mall, où l'on ne jouait que des rouleaux de 50 livres, et il y avait généralement dix mille livres en espèces sur la table.

Lord Holland avait payé plus de 20,000 livres pour ses deux fils. Les manières des joueurs et même leur costume de jeu méritent aussi qu'on en fasse la remarque. Ils commençaient par ôter leurs habits brodés, qu'ils remplaçaient par des casaques de drap de frise; ou bien ils mettaient leurs habits à l'envers pour attirer la chance.

Ils portaient aussi des morceaux de cuir comme font les valets quand ils nettoient les couteaux, pour ménager leurs fraises de dentelles; et afin de garantir leurs yeux de la lumière et maintenir leurs cheveux, ils portaient de grands chapeaux de paille à larges bords ornés de fleurs et de rubans, et des masques pour cacher leur émotion quand ils jouaient au jeu de quinze.

Chaque joueur avait auprès de lui un joli petit guéridon pour y mettre son thé ou le vase de bois à bord doré qui contenait les rouleaux. Ils empruntaient des sommes énormes aux juifs à un taux exorbitant. Charles Fox appelait l'antichambre où ces juifs attendaient qu'il fût levé, sa chambre de Jérusalem.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

De Washington.

Ajournement de l'ajournement.

Le Sénat devient éternel.

Nouvelles d'Europe.

Rupture de négociations entre la France et la Prusse.

Grande hausse de l'or.

Londres, 18, au soir—Consols 90⅞, 5 20 sans dividende 71¾. Des dépêches disent que les négociations entre la France et la Prusse ont été rompues. Il n'y aura pas de marchés jusqu'à lundi à cause des fêtes de Pâques.

Liverpool, 18—Coton, inactif tout le jour. Prix nominaux avec une tendance à la baisse. Uplands 11¼. Orléans 11 5/8. Ventes 8000 balles.

Louisville, 18—Ventes de tabac, 180 boucauts de $2 50 à $36. Coton, 23 1/2 pour le Midd. Marché calme.

Cincinnati, 18—Farine, bonne demande. Coton, plat et prix nominaux. Midd. 25, mess porc $22; épaules 10 c.; bacon 9 c.; saindoux, pas de changement, 12 1/2; fromage, bien tenu à 16 1/2 et 17 cts.

Or, animé, fermant à 37, et les courtiers demandant 38.

St Louis, 18—Tabac, bien tenu et sans changement. Coton fléchissant à 24 pour midd.; farine ferme, de $9 à $10, extra $14; maïs inactif et en baisse; avoine de 80 à 82 cts.

Mobile, 18. Un grand meeting de nègres a été tenu ici, hier soir, 3000 étaient présents. Des orateurs blancs et noirs ont prononcé des discours incendiaires. Des résolutions d'affiliation avec le parti radical ont été adoptées. Les nègres demandent le droit de siéger comme jurés, d'occuper des places et de prendre place dans les chars de la ville. Le meeting s'est ajourné à une heure assez avancée de la nuit.

La plupart des nègres étaient armés, et nombre de coups de feu ont été tirés en l'air, après l'ajournement.

Ventes de coton, 350 balles. Marché plat. Midd. 24 cts. Reçu 31 balles.

Passe du Sud-Ouest, 18, 6 h. P. M.—En vue, un steamer, apparemment probablement à la ligne Morgan, à 15 milles dans la direction de l'Ouest.

Le steamer suspect annoncé hier, n'a pas reparu aujourd'hui.

Columbia, 18—Le gouverneur estime que dans la Caroline du Sud il y a 100,000 personnes qui n'ont pas mangé de viande depuis 60 jours. La disette est grande et l'on cite plusieurs cas de famine.

L'enregistrement des votants commencera aussitôt qu'un nombre suffisant de personnes ayant les qualifications requises pour opérer comme enregistreurs, seront présentées. Jusqu'à présent le nombre est faible.

Des avis du Nord reçus ici annoncent des émigrations considérables de femmes de la Nouvelle-Angleterre, de New York et de la Pennsylvanie. L'assertion suivant laquelle le South Carolinian aurait été vendu à Beverly Nash comme organe des nègres est fausse. Ce journal est toujours publié par F. G. de Fontaine.

Vicksburg, 18—Descendus, le Henry Ames à 2 h. A. M., le Mepham à 9 h. A. M. le Garrett et le Continental. Le fleuve baisse.

Washington, 18—Il y a quelques jours, le sénateur Johnson présenta en séance exécutive, une résolution ayant en vue l'intervention des Etats Unis entre les belligérants au Mexique et proposant à amener un honorable règlement de leurs difficultés. Aujourd'hui il a retiré sa résolution.

Immédiatement après, le Sénat s'est retiré en séance exécutive. Subséquemment une résolution a été adoptée pour prolonger la session jusqu'à samedi prochain.

Le général Coke a été confirmé aujourd'hui comme collecteur du port de Philadelphie.

Deux compagnies du 5ème de cavalerie des Etats-Unis, qui étaient stationnées en cette ville, ont reçu l'ordre d'aller rejoindre le général Pope, commandant le 3ème district militaire.

L'avocat de Surratt a demandé aujourd'hui que la Cour fixe le jour pour le jugement du prisonnier. L'avocat public a dit qu'il n'était pas prêt. Le jugement aura probablement lieu en juin.

New York, 18—Coton, plus faible et en baisse. Ventes, 1200 balles, à 26 pour le midd. Argent très facile à 6 et 7. Marché calme. Toutes les Bourses fermeront demain, Vendredi Saint.

Le change étranger est plus haut en raison de la baisse du coton. A 109 3/4 à 109 1/2. Or, animé par suite d'une autre baisse sur le coton et de bruits de rupture de négociation entre la France et la Prusse, fermé à 137 3/4 à 137 1/2. Gouvernementaux, fermes sans beaucoup d'activité.

Kansas City, 11—Le Missouri est plus haut qu'il ne l'a été depuis 1844. Le tracé du chemin de fer du Missouri et du Pacifique entre la ligne d'Etat et Wyandotte est inondé, et l'eau monte assez haut pour éteindre le feu dans les locomotives.

New York, 18—Le professeur Livingston, qui était employé comme cicerone au musée de Barnum, a été tué, ce matin, par un nommé Co[illegible] qui a dit avoir été dans un cas de légitime défense.

La loi du Maine, sur les boissons, est strictement mise en vigueur dans cet Etat.

Le Conseil exécutif canadien est convoqué à Ottawa pour le 24 du courant, pour traiter d'affaires importantes.

Le surintendant Kennedy, a lancé un ordre pour les capitaines de police, les chargeant de dresser de leurs forces aux élections des délégués constitutionnels à la convention, mardi prochain.

Atlanta, 18—La convention de la presse qui s'est réunie ce matin, s'est ajournée à 3 heures après l'organisation du comité.

Ce soir, elle a adopté les résolutions suivantes:

Résolu que le maintien d'une organisation séparée et indépendante de l'association de la presse du Sud est considérée comme étant d'une importance vitale et que nous procéderons à l'élection d'un président, secrétaire, trésorier et d'un bureau de directeurs pour l'année prochaine.

Que l'affaire du service télégraphique pour cette association, en raison de détails et de négociations, est référée au président et qu'il soit requis de contracter aussi vite que possible pour une transmission de nouvelles télégraphiques, suivant que son jugement lui dictera de plus favorable pour cette association, nous engageant à ratifier et observer tout système qui pourra être adopté par le président avec l'approbation unanime du Bureau des directeurs, pourvu qu'un contrat avec d'autres associations ne soit étendu au-delà d'une année à partir de l'exécution.

Résolu que la constitution sera modifiée de manière à admettre des membres nouveaux, les quotidiens payant une entrée de $20, les journaux paraissant trois fois la semaine une entrée de $15 et les journaux hebdomadaires $10, et les nouveaux journaux sur l'assentiment de la majorité du Bureau des directeurs et sur la promesse de ne pas faire des prix pour les souscriptions et les annonces au-dessous des prix des journaux établis et de se soumettre aux conditions maintenant recommandées par les dits journaux établis.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant:

Président W. G. Clark, secrétaire, et S. B. Barr, trésorier. Bureau des directeurs: Joseph Hodgson, Ala., H. R. Wright, J. Whitaker, Ge, William Laidlaw, Car. du Sud.

La Convention s'est ajournée à demain matin.

Le banquet offert à la convention de la presse par les citoyens a lieu ce soir.

Des arrangements satisfaisants ont été pris entre la presse de New York et celle du Sud sur la base des arrangements existants.

Augusta, 18—Coton—Très inactif et en baisse. Midd. 24. Reçu 66 balles.

Savannah, 18—Un meeting de citoyens a été harangué par le gouverneur Jos E. Brown, seul orateur du jour. Il a parlé une heure et demie, conseillant la soumission au bill militaire comme la meilleure alternative qui reste au peuple du Sud.

Le coton a ouvert à 25 c. pour le Mid.; inactif à la clôture et irrégulier. Ventes 150 balles; reçu 460.

Charleston, 19—Un examen public des écoles de couleur sous la charge du Bureau des affranchis a été fait cette après-midi.

L'assistance était fort nombreuse et en majeure partie de couleur. Parmi les blancs présents se trouvaient le juge McGrath, les généraux Scott, Bickles, et leurs états-majors, le collecteur Mackay, plusieurs ministres de différentes églises et les représentants de la Presse.

Les nouvelles de Liverpool ont arrêté les transactions sur le coton. Pas de ventes; cotes nominales; reçu 240 balles.

New York, 18—Une affaire de beaucoup d'intérêt et d'importance a été plaidée à la Cour Suprême, devant le juge Mason. Cette affaire implique la validité d'un jugement rendu à la 6ème Cour de District de la Nouvelle-Orléans, par un juge qui avait prêté le serment judiciaire de soutenir la Constitution des Etats Confédérés et qui rendit le jugement dont il s'agit, en février 1862, après la proclamation de la loi militaire en cette ville et après l'entrée en fonction du juge Peabody par l'autorité du Président. Le juge Mason a soutenu la décision rendue par le juge de la Nouvelle-Orléans.

Philadelphia, 18—Le navire Montabello de la Nlle-Orléans à Liverpool a été hélé le 11 à la hauteur du Cap Hatteras.

Hartford, 18—La majorité officielle d'English, dans les dernières élections du Connecticut, est de 980. La majorité nette des démocrates au Congrès est de 1,394. Nombre total des votes: 91,153, ce qui est 3090 de plus que dans toutes les élections jusqu'ici.

(Dépêches d'hier soir.)

Pittsburg, 18—Les souscriptions pour les pauvres du Sud ont commencé hier et ont déjà produit $2,600.

Baltimore, 18—L'archevêque Spalding, du diocèse de Baltimore, est dangereusement malade. On craint que sa maladie ne se termine fatalement.

Brest, 18, midi—Le steamer Europa, parti de New York le 6, est arrivé aujourd'hui.

Londres, 18 avril—Marché monétaire calme. Consolidés, 91—Bons 71 3/4 sans dividende.

Frankfort, 18—Bons 76 5/8.

Liverpool, 18, midi—Ventes de coton pendant la semaine 61,000 balles, dont 16,000 pour l'exportation et la spéculation. Marché aujourd'hui plat, Upland 11 5/8. Orleans 11 3/4 à 12 d. Stock dans le port 796,000 balles, dont 441,000 de provenance américaine.

New-York, 18—Le steamer Scotia est arrivé hier soir de Liverpool. Le 11, il est venu en collision avec le navire Berkshire, de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, et l'a coulé bas. Le capitaine, sa femme et 16 hommes de l'équipage ont été sauvés.

Washington, 18—A la Cour Suprême aujourd'hui, Robert J. Walker a déposé un bill amendé au nom de l'Etat du Mississippi contre le secrétaire Stanton, et les généraux Grant et Ord.

L'avocat général a fait la motion de renvoyer ce bill et celui de la Georgie pour défaut de juridiction; et il a été convenu qu'on plaiderait sur la motion le 26 avril.

New-York, 18, 1 h. P. M.—Or, 136 1/2. Coton inactif; prix sans changement.

New-York, 18, 1 h. 10 P. M.—Or, 136 3/8. Sterling à 60 jours, 109 1/2; à vue 110 1/4. Coton middling uplands, 26 1/2; Mobile, 27; Orleans, 27 1/2.

Voyage d'Europe.—Pour les esprits avides de curiosités et de connaissances comme pour les hommes avides d'amusements, l'Europe sera encore longtemps le pays préféré. Cette année, nombre de gens iront en France pour y voir la grande Exposition Universelle. Ce sera une distraction ajoutée à toutes les autres. Mais bien que méritant d'être étudiée avec soin, l'Exposition de Paris, pour les voyageurs en général, ne sera qu'un [illegible] de plus.

Il y a cependant [illegible], M. Charles Frantz [illegible] près de la gare du chemin de fer de [illegible]) qui se rend en France uniquement avec l'intention de passer un trimestre à l'Académie d'[illegible] (Dépt de la Seine), dans le but d'ajouter de nouvelles connaissances à celles si étendues qu'il possède déjà. C'est là un but patriotique, car M. Frantz nous reviendra, et la Louisiane profitera de ses études et de ses travaux. M. Frantz s'embarque demain par le Cuba, pour Baltimore, d'où il se rendra en France. Nous souhaitons au studieux voyageur tout le succès qu'il mérite.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 18 avril.

Il s'est fait très peu de chose, aujourd'hui, sur le marché.—Le sucre et la mélasse ont manqué d'acheteurs.—Le mouvement a été faible dans les produits de l'Ouest.—Les nouvelles décourageantes de Liverpool et de New-York ont presque entièrement arrêté les transactions de coton; il s'est vendu à peine 800 balles, à des prix irréguliers, mais plus bas. A la clôture le marché tendait à la baisse.

L'amélioration qui a eu lieu dans le numéraire a été suivie d'une assez bonne demande; bien que le manque de confiance dans la stabilité de cette hausse ait éloigné quelques-uns des principaux courtiers. L'or a ouvert nominalement à 135 1/2 (135 3/8 à New York); puis, à la suite des avis de Wall street, il est monté jusqu'à 137 3/4 et a clos ferme à 137 1/2. On n'en a pas vendu au Board, au dehors, $5,000 à 135 3/8, $4,000, $5,000 et $15,000 à 135 1/2, $10,000, $20,000 et $30,000 à 136 1/4, $3,000 et $15,000 à 136, $10,000 et $10,000 à 136 3/8, $10,000 à 137 1/4, $5,000 au même taux, $5,000 et $10,000 à 137 3/8, $11,000 au même taux et $10,000 à 137 3/4. Deux checks en or sur New York—$30,000—se sont vendus à 1/8 à 3/16 d'escompte. Dans l'argent, $1,000, en demi piastres américaines, à 129 et 1,000 piastres mexicaines à 128 1/4.

L'irrégularité de l'or a fort dérangé le change étranger. Les offres étaient plus nombreuses aujourd'hui, mais la demande quelque peu modérée. La plupart des acheteurs ne voulaient que des traites de banques ou de première classe, et il n'y en avait pas sur place. Les transactions ont eu lieu à une hausse, elles comprennent £1,080 clear à 144 3/4, £2,000 à 144 1/2, £2,500 à 145, £2,000 à 145 1/8, £2,000 et £2,000 à 145 1/2, £1,000 No 1 à 146, £20,000 à 146 à 147 3/4, £1,100 de banque, de bonne heure, à 147 1/2, £5,000 de banquiers à 149 et £3,000 d'excellente signature à 149 3/4. Dans le change sur France, 100,000 et 400,000 francs, en commercial No 1, à 3.90, 30,000 et 50,000 à 3.88 3/4, 60,000 de banquiers à 3.80, 100,000 de banque à 3.83 3/4 et 500,000 à 3.80. Le marché a fermé trop irrégulier pour nous permettre de donner des cotes définitives.

Le mouvement a été faible pour le change américain. Les banques ont tiré sur New-York à 3/8 à 1/2 de prime, généralement à 1/2. Il n'y a guère eu de demande sur les comptoirs. Dans le change commercial, il s'est vendu $50,000 (check de banque) sur New-York, à 7/16 de prime, $13,000, $25,000, $15,000 et $40,000 à 5/16; $1,5000, $20,000, $25,000 et $140,000 à 1/4; $35,000 (check de banque) à 3/16, $10,000, à trois jours, à 3/16, $500 à trente jours, à 3/16 et $10,000 dito au même taux. Les cotes du change commercial étaient, à la clôture, de 1/4 à 3/8 de prime.

Il ne s'est pas vendu d'actions au Board, au dehors, 50 du chemin de fer de la ville, à $146.

Les bons de la ville n'ont pas trouvé d'acheteurs. Les consolidés sont cotés à 92 à 94 1/2 et les émissions en faveur de chemins de fer à 89 à 92 1/2, suivant les coupons. Les "sixes" de la Louisiane sont cotés à 62 1/2 à 64, les bons du chemin de fer de Jackson première hypothèque, à 76 à 77, les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 60 à 62 1/2.

$5000 en billets du Trésor de l'Etat se sont vendus à 81 1/2 et $5000 à 80. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 50 à 52 et les billets du Trésor de l'Etat à 81 à 82 cents.

On a vendu, au board, hier soir—$35000 en or à 135, 50 actions du chemin de fer Crescent City à $145 50, 33 de la banque du Canal à $60, $2000 en billets de l'Etat à 82 et $350 à 81 1/2 cents.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi soir, 18 avril 1867.

COTON.—Le mouvement a été presque entièrement suspendu, aujourd'hui, par le ton décourageant des avis de Liverpool et de New York. Dans l'après-midi le premier de ce marché était reputé calme et déclinant à 11 5/8 d pour le middling Uplands, sans compter qu'un peu plus tard, d'autres dépêches sont venues accuser un redoublement de dépréciation sur le même marché, tout en y cotant le middling Uplands à 11¼ d; tandis que l'autre a été réputé comme ayant une tendance à une inactivité complète, avec des prix en baisse. Ces nouvelles ont eu pour effet immédiat de paralyser en quelque sorte les opérations, attendu que la plupart des acheteurs se sont retirés, ou attendant de nouvelles instructions, et ceux qui ont continué à acheter, ont spécialement porté leur attention sur les lotes éparses et en grande partie consacrées au complément d'ordres encore non remplis. Partant, les ventes ont été fort peu de chose, n'ayant embrassé que 800 balles à des prix irréguliers mais plus bas, et le marché a clos dans une incertitude si complète, qu'une tentative d'approximation, de cotes exactes serait hors de propos. L'irrégularité marquée qui caractérise le mouvement dans le sterling, a aussi agi au désavantage de la marchandise principale.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles	102,082	
Reçu aujourd'hui	906	
précédemment	693487	
		694393
		796475
Expédié aujourd'hui	5839	
précédemment	634778	
		640617
Stock en mains		155858

SUCRE ET MELASSE.—Il ne nous est arrivé, depuis hier, aucun renfort notable. Les lots offerts sont faibles, mais le marché est calme. En effet, les transactions ne comptent presque pas et nous cotons nominalement 13 cts pour le fully fair à prime Louisiane, 13¾ cts pour le strictement prime à choix, 13¾ cts pour le jaune clarifié et 15¼ cts pour le blanc. Un lot de 14 barils de mélasse prime de la Louisiane, s'est vendu à 70 c le gallon. Quatre chargements de mélasse de Cuba, devant arriver, ont changé de mains à des conditions qui n'ont pas transpiré. Le sucre de Cube est coté à 11¼ à 12¼ cts la livre des Nos 12 à 13. La mélasse de Cuba est cotée par cargaisons à 55 à 56 cts le gallon, en détail 6¼ à 65 cts, et en fortes lots à 60 cts le gallon.

TABAC—Il s'est vendu aujourd'hui, 178 boucauts, dont 46 de lugs à good leaf à 9¼ cts, 50 boucauts—lot mélangé—à des conditions privées, 23 do, aussi à des conditions privées, 11 de lugs à good leaf, à 9 cts, 28 de fine leaf à 13 c, 18 de medium leaf à 9 1/2 c, 1 de leaf à 18 1/2 et 1 à 19 cents. Le marché est ferme et nous cotons:

Lugs—Inférieur lugs, 3¼ à 4, good lugs 4¼ à 5, inférieur à commun leaf, 6 à 7—, medium leaf 7¾ à 10, fair leaf 10¼ à 12¼, fine leaf 13 à 15, choice selections 16 à 20.

Leaves—inférieur and trashy lugs 4 à 4½, good lugs 5 à 6, inf. à common leaf 6¼ à 8, medium leaf, 8¼ à 11, fair, 11¼ à 13, fine 14 à 17¼, choice selections 19 à 21.

FRET—Fort calme. Les taux sont actuellement: ¾ c par livre de coton sur steamers pour New York, 65 par boucaut de tabac, 50 c par baril de farine, 35 cts par sac de maïs. Voiliers pour Boston ¾ c par livre de coton. Vapeurs pour Liverpool 1d par livre de coton—voiliers ¾ à 9/16 d. Voiliers pour le Havre 1 1/8 c.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Ruth, de St Louis, l'Indiana, de Louisville et le Yankee, de St Louis, ayant 6 barges à la remorque sont arrivés ici depuis hier.

FARINE—Le marché est calme mais ferme n'ayant qu'un stock faible, qui est en mains. Les principales ventes, aujourd'hui, ont embrassé 1300 barils, dont 100 de farine pour ce qu'elle vaut, à $13 25, 137 de superfine à $13 37¼, 74 do à $13 50, 130 de do farine pour ce qu'elle vaut à $15 25, 100 de double extra à $15 50, 50 de triple extra à $17, 100 d'extra de choix à $19 50, 100 de à $20 et 100 à $20 50 le baril.

MAIS—Le marché est calme et déprécié, et les ventes, aujourd'hui, se sont bornées à 9800 sacs, dont 1000 de mélangé à $1 25, 1500 de blanc mélangé et 5000 de blanc, jaune et mélangé à $1 27¼, 1000 de blanc, 500 et 800 do à $1 30 le boisseau.

AVOINE—L'article est calme et ne se vend qu'en détail à 85 cts le boisseau.

SON—Le son est rare et en demande. Les ventes en détail ont lieu à $2 25 les cent livres.

FOIN—Le marché est inactif et les prix baissent. Le foin de l'Ouest se vend au commerce à $24 à $26 la tonne.

FARINE DE MAIS—100 barils de farine séchée au four, vendus à $6 le baril.

HUILE DE GRAINE—Un lot de 14 barils de l'article de choix s'est vendu à $1 15 le gallon.

PORC—Le marché a continué à être calme. Il s'est vendu aujourd'hui 200 barils de mess en deux fois à $23 50 le baril. Détail à $23 75 à $24 le baril.

VIANDE VERTE—Vente de 17 barriques d'épaules vendues à 9½ à 9 5/8 c la livre.

BACON—Il ne se fait que des affaires en détail à 9¾ cts la livre d'épaules, 11¼ à 11¾ les côtes osseux, 13 à 13 1/8 cts les côtes désossés et les jambons cuits au sucre 16 à 17 cts.

SAINDOUX—Le marché est calme mais stable et ferme à 13¼ cts la livre de prime en tierçons et en barillets 14 cts.

CAFÉ—Il n'y en a pas entre les mains d'importateurs, mais le stock en secondes mains est fort et l'article se vend à 17¾ à 18¾ cts, en or pour le fair à prime, 23¼ à 25¾ en monnaie courante. Détail à ¼ c de hausse.

FROMAGE—Nous cotons en ce moment à 13 à 16 cents le fromage de l'Ouest 15 à 18 cents pour celui du Nord et 16 à 22 cts pour l'English dairy de l'Ouest.

RIZ—Le riz de la Caroline se vend en magasin à 12 à 12¼ cts la livre. L'article de provenance louisianaise commande 9¾ à 10¼ et celui de l'Inde 8 à 10 cts.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Les ventes de cet article ne se font qu'en détail à 26 cts la yarde. Nous cotons les forts lots à 25¼ cts.

HUILE DE CHARBON—Il se fait d'actives affaires dans le commerce par placements à 55 à 58 cts le gallon pour l'article en baril, et en détail 69 à 74 cts.

BEURRE—Le marché est bien approvisionné de beurre, mais l'article est calme à 20 à 42 cts pour celui du Nord et 10 à 25 cts la livre pour celui de l'Ouest.

CHANDELLES DE STAR—11 caisses de chandelles de 12 onces, vendues en un lot à 16 cts et 20 do de 11 à 17 c la liv. Il se fait d'actives affaires par placements à 16¼ cents la livre pour celles de 12 onces, 17 à 17¼ cents pour celles de 13, 19 à 19¼ pour celles de 11et 22 à 22 1/2 pour celles ayant le poids plein.

SEL—Le marché est calme et le stock modéré. Renforts faibles. L'article par cargaison, est tenu à $1 60 à $1 70 le sac de vieux sel et $1 75 à $1 80 pour le nouveau. Les lots en entrepot $1 75 à $1 85 pour le gros, $1 90 à $1 95 pour le fin—à livrer en ville, $1 90 à $1 95 pour le gros, le fin $2 à $2 05.

CORDE D'EMBALLAGE—Les lots ronds sont tenus à 10¼ à 11 cts. L'article se vend en détail à raison de 11 à 12 cts la livre.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—Cet article se vend de 10 à 11 cts la livre.

WHISKY—Il ne se fait dans l'article, que des affaires en détail, à raison de $2 10 à $2 30 le gallon, et le whisky de la Louisiane $1 60 à $1 [illegible] le gallon.

PEAUX—Les approvisionnements de peaux sont faibles et la demande inactive. Les peaux sèches se vendent à 15 à 18 cts et les vertes 9 1/2 à 10 cts la livre.

CHAUX—Deux chargements de chaux de Rockland—environ 7000 barils—se sont vendus la semaine dernière à $2 le baril.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 19 avril 1867.

Arrivé hier—100 bœufs du Texas, 20 bœufs de l'Ouest, 60 veaux et veaux d'un an, 11 moutons et 100 chèvres.

Il n'y a pas eu de ventes.

A vendre—1410 bœufs du Texas, 121 bœufs de l'Ouest, 246 veaux et veaux d'un an, 801 cochons, 51 moutons et 107 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net,	—	— à — 14
do do 2me qualité, do	—	13 à — 1[illegible]
Bœufs du Texas, de choix, par tête	40	— à 50 —
do do 2me qualité, par tête	25	— à 35 —
do do 3me qualité, par tête	15	— à 20 —
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	—	9 à — 10
do du pays do	—	10 à — 11
Moutons du Texas, en lots, par tête	3	00 à 5 00
do du pays, par tête	—	— à — —
do de l'Ouest, choix par tête	6	— à 6 75
Vaches à lait, de choix, par tête	—	— à 100 00
do de 2e qualité, par tête	50	— à 90 00
Veaux, par tête	8	— à 15 00
Veaux d'un an, par tête	10	— à 18 00

☞ L'attention spéciale des propriétaires de cafés et d'hôtels est appelée sur le magnifique spécimen de Billard Jenny Lind exposé actuellement au magasin de MM BRUNSWICK BROS & CO, fabricants de billards rue St. Louis No 42 en face de l'Hôtel St Louis. Sous le rapport de l'élégance de la forme, du fini et du bon marché, le nouveau billard ne saurait être surpassé. On n'a encore rien vu de semblable dans cette partie du pays et il suffit de le voir une fois pour qu'il remplace les vieux billards.

Pour un café, ce serait une précieuse acquisition, un ornement et une source de profits pour le propriétaire.

On trouvera toujours dans l'établissement des billards de tout genre. 1 m

Décédé, hier matin, à 7 heures, Mr. ANDRÉ DARCANTEL, à l'âge de 61 ans. L'enterrement aura lieu, aujourd'hui, à 5 heures précises. Réunion à la Chapelle obituaire rues des Remparts et Conti.

Les parents et amis des familles Darcantel, Tremé, Caffin, Merrier et Soulé, sont priés d'y assister sans autre invitation.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

Or∴ de la Nlle-Orléans, 19 avril 1867.

La R∴ L∴, le Foyer maçonnique No 44, [illegible] E∴ A∴ et A∴, [illegible] juridiction du Sup∴ Con∴, procédera CE SOIR à SEPT heures, à l'élévation d'un app∴ au G∴ de Comp.

Tous les maçons de cet Or∴ sont invités à y assister.

Par mandement

P. LASSALLE, Sec.

19 avril—1f

Demande de Cuisinier.

☞ On demande de suite UN CUISINIER de 1re CLASSE. Situation permanente. S'adresser par LETTRE, en donnant les nom, adresse et références à M. L. au bureau de l'ABEILLE. 19 avril ☞

Chèvre Trouvée.

EST entrée chez le soussigné dans la soirée de mardi 16 de ce mois, une chèvre. Le propriétaire peut la réclamer en s'adressant au soussigné et en payant les frais. MICHEL TOURTE.

Rue d'Orléans 36, près Dauphine, chantier de bois et charbon.

[illegible]avril—1

Excellente occasion dans les Marchandises sèches.

M. R. HAGGERTY,

132......RUE DU CANAL......132

Notre stock entier sera vendu immédiatement, sans égard au PREMIER PRIX COUTANT.

Acheteurs, songez à vos intérêts.

Allez voir nos prix avant de faire vos achats ailleurs LA VENTE EST POSITIVE.

Excellents Marchés. Excellents Marchés.

5avril—1mPP

Crescent Confectionery,

CHRISTIAN BRAUN,

No 500 RUE DES MAGASINS,

entre les rues Joséphine et St André.

Salon de Lunch pour Dames.

Repas de noces et autres servis avec promptitude.

On remplira ponctuellement les ordres venant de la campagne. 18 avril—3m

La grande Route du Centre.

UN SEUL CHANGEMENT DE CHARS DE LA NLLE ORLEANS A LOUISVILLE,

Par la voie du grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord et du chemin de fer de Memphis et de Louisville.

Convois doubles, tous les jours, de Memphis à Louisville.

Les avaries causées par les dernières inondations sont réparées, et il n'y a pas de ferries comme sur d'autres lignes.

C'est la route la plus courte et la principale pour se rendre à Louisville, Nashville, Cincinnati, Indianapolis, Pittsburg, Cleveland, Columbus, Albany, New York, Chutes de Niagara, &c, &c.

On se transporte, par cette voie, plus vite que par aucune autre à New York et autres grands centres du Nord et de l'Est.

Les passagers peuvent choisir entre le chemin de fer et le fleuve, entre Louisville et Cincinnati.

C'est la route directe, la meilleure route à prendre pour aller aux Chutes de Niagara, au Mammoth Cave et aux frais rivages des Grands Lacs.

☞ On peut acheter des billets pour tout le trajet et obtenir les renseignements nécessaires au coin des rues Camp et Commune et à tous les bureaux des lignes qui s'y rattachent à celle-ci.

Système complet de checks de bagages, pour tout le trajet.

D. S. GOODLOE, agent général;

AUSTIN W. ROUNTREE, agent pour les passagers.

12 avril—6

Banque d'Amérique.

Nlle-Orléans, 17 avril 1867.

AVIS est donné que cette banque sera fermée le 19 du courant, VENDREDI SAINT. Les billets et les comptes échéant ce jour-là devront être payés la veille.

J. E. MORTIMER, caissier.

18avril—2

DIVERS. DIVERS.

50 TIERÇONS JAMBONS fumés au sucre, de Rawson, Beatty Trowbridge & Co. Cunningham & Son, &c.

1000 caisses AMIDON, de Fox.

1000 caisses CHANDELLES STAR, de 12, 13, 14 et 16 onces, en caisses et demi caisses.

60 boucauts VIANDES FUMÉES, épaules, plate-côtes et plate côtes désossées.

200 barils PORC ET BŒUF mess.

—Aussi—

Ficelle et Corde d'emballage, Whisky, Beurre de l'Ouest, &c.

A vendre par OSCAR BERCIER & CO., No 60 rue des Magasins.

17 avril—3

AVIS.

ON demande une domestique de maison, gros salaire à une qui conviendrait.

A LOUER—Une grande chambre sur la rue, garnie ou non, avec pension.

S'adresser rue Bourbon 42. 17avril☞

OCCASION MAGNIFIQUE!

Grand Rabais! Grand Rabais!

LÉON GODCHAUX,

81 ET 83, RUE DU CANAL,

213, 215 ET 217, VIEILLE LEVEE,

EN FACE LE MARCHÉ FRANÇAIS.

Habillements, Lingerie, Chapellerie, pour hommes et enfants, au

Prix coûtant!

P. S. Nous appelons l'attention des parents sur notre grand assortiment d'Habillements d'Enfants, pour PREMIERE COMMUNION, que nous vendons au PRIX COUTANT.

Venez! Voyez et Jugez!

17 avril—1m LÉON GODCHAUX.

Machines à dessécher.

LES célèbres POMPES A DESSÉCHER, de Palmer, de différentes grandeurs sont à vendre au dépôt de "l'Eagle Cotton Gin", rue St-Charles, No 61. Ces pompes tirent de 1,000 gallons à la minute (les petites) jusqu'à plus de deux millions de gallons à l'heure (les plus grandes). Elles sont offertes à très bas prix. On trouvera en outre, au dépôt, des machines à vapeur et des bouilloires. Les Pompes sont les seules bonnes qu'il y ait en ville.

A vendre par W. L. CUSHING, Rue St-Charles, No 61, coin Union.

16 avril—6t—Mpe

Egarés ou perdus.

LE public est prévenu qu'application a été faite à la Banque de l'Etat de la Louisiane pour avoir les certificats suivants qui ont été égarés ou perdus.

Certificat No 2211 en faveur de Mlle E. Gérard, daté 30 juin 1860—1 action;

Certificat No 2212 en faveur de Stéphen Gérard, daté 30 juin 1860—1 action;

Certificat No 2213 en faveur de Jules Gérard, daté 30 juin 1860—1 action;

Certificat No 2214 en faveur de Eugénie Gérard, daté 30 juin 1860—1 action;

Certificat No 2215 en faveur de Eugène Gérard, daté 30 juin 1860—1 action.

27 mars—40 sem—lfpe Nlle-Orléans, 27 mars 1867

Avis aux Votants du Premier District.

LE Bureau d'enregistrement de votants du Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, nommé par l'ordre spécial No 15, émané du cinquième district militaire, daté du 10 avril, donnent avis qu'ils ouvriront leur bureau, LUNDI 15 avril, à 8 heures du matin, au bureau d'enregistrement, salle No 5, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Tous les votants qui demeurent entre le Chemin Félicité et la rue du Canal, du fleuve au lac, s'enregistreront à ce bureau.

Les citoyens naturalisés devront produire leurs papiers de naturalisation.

JOHN A. ROBERTS, WILLIAM BAKER, W. M. GEDDES.

Bureau des enregistreurs, salle 5, rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. 13 avril—6 PP

AVIS.

Bureau d'Enregistrement du Second District.

AVIS public est donné par la présente que le Bureau d'Enregistrement du Second District sera ouvert LUNDI 15 avril, à 8 heures du matin, au No 38 de la rue St Louis, entre les rues Royale et Chartres, et qu'il sera ouvert tous les jours, les dimanches exceptés, jusqu'au 15 de mai prochain.

HEURES DE BUREAU—De 8 heures du matin à midi, et de 4 heures de l'après midi à 7 heures du soir.

Le Second District est cette partie de la ville comprise entre la rue du Canal et l'Esplanade, le fleuve et le lac.

Les citoyens naturalisés devront produire leurs papiers de naturalisation.

Nouvelle-Orléans 13 avril 1867.

Le Bureau des Registrateurs

EDWARD AMES, E. C. THOMAS, MICHEL VIDAL.

13 avril—6j PP

AVIS.

Bureau d'Enregistrement du Troisième District.

AVIS public est donné par la présente que le Bureau d'Enregistrement du Troisième District sera ouvert LUNDI 15 avril, à 8 heures du matin, au Marigny Building au coin de la rue Marigny et Front Levée, et qu'il sera ouvert tous les jours, les dimanches exceptés, jusqu'au 15 du mois prochain.

HEURES DE BUREAU—De 8 heures du matin à midi, et de 4 heures de l'après-midi à 7 heures du soir.

Le Troisième District est cette partie de la ville, comprise entre la rue de l'Esplanade, le fleuve, le lac et la limite inférieure de la ville.

Les citoyens naturalisés devront produire leurs papiers de naturalisation.

NOUVELLE ORLEANS, 13 avril 1867.

Le Bureau des Registrateurs

CHARLES F BERENS, JOHN McWHIRTER, H. STILES.

13avril—4grs PP

AVIS

Aux votants du Quatrième District.

LE Bureau d'enregistrement de votants du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans nommé par l'ordre spécial No 15 émané du cinquième district militaire daté du 10 avril courant, donne avis qu'il ouvrira son bureau LUNDI, 15 du courant, au No 913 de la rue des Magasins.

Heures de bureau—de 8 heures du matin à midi et de 4 à 7 heures du soir.

Tous les votants qui demeurent entre le chemin Félicité et la rue Toledano et du fleuve au fond du District, devront se faire enregistrer à ce bureau.

Les citoyens naturalisés devront produire leurs papiers de naturalisation.

JOHN L. DAVIES, EDMUND FLOOD, HENRY BENSEL, Jr.

16 avril—6fPP

AVIS.

Paroisse d'Orléans, rive droite—Bureau d'Enregistrement.

AVIS est donné que le bureau d'enregistrement de la paroisse d'Orléans rive droite, sera ouvert LUNDI, 15 avril, à 8 heures du matin dans la rue Olivia, entre les rues Patterson et Delaronde, à Alger, et restera ouvert tous les jours (excepté les dimanches) jusqu'au 15 mai prochain.

Heures de bureau—De 8 heures du matin à midi, et de 4 à 7 heures du soir.

Le District est cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississippi.

Les citoyens naturalisés devront produire leurs papiers de naturalisation.

Paroisse d'Orléans, 13 avril 1867.

Bureau d'Enregistreurs

W. H. SEYMOUR, THOMAS KENEJIE, GEORGE HERBERT.

16avril—6f P P

Marchandises de Printemps!

E. GIQUEL,

196......RUE DU CANAL......196

Fait savoir au public et à sa clientèle qu'il vient de recevoir d'Europe, un magnifique assortiment de marchandises de printemps qu'il offre en vente à bas prix,

MOZAMBIQUE haute nouveauté,
BAREGES anglais de,
ALPACA fond blanc do,
PIQUES unis et imprimés do,
GRENADINES do,
PERCALES unies toutes couleurs do,
PERCALES imprimées do,
BATISTE ET TOILES imprimées,
DESINDE unie, rayée et carreaux,
MOUSSELINE suisse en tout genre,
INDIENNES ET BAZIN pour meubles,
JACONAS ET MOUSSELINES imprimées,
JACONAS, NANSOUK, MULL MULL,
GANTS ET MITAINES [illegible],
POINTES [illegible] et unies,
CORSAGES mousseline brodés,
JUPONS do do,
DEVANTS chemises toile,
CHEMISES faites à gaze,
BAS ET CHAUSSETTES fil d'Ecosse,
OMBRELLES ET EN CAS
BOBINET [illegible] toutes couleurs,
MOUCHOIRS batiste, de $1 à $24 la douzaine,
TOILES à draps toutes largeurs,
TOILES à taies d'oreillers,
ARGENTINES pour robes de bals,
CHALES ET POINTES dentelles,
COURTE POINTES PIQUÉ,
DRAPS d'été et casimir léger,
CHALES grenadines toutes couleurs,
VOILES barège, grenadine et dentelles,
TULLE ET CRÊPES toutes couleurs,
BANDES mousseline et jaconas,
FESTON ET ENTREDEUX BRODÉS, &c., &c.

E. GIQUEL, 196 rue du Canal.

14 avril—1

Toiles! Toiles!! Toiles!!!

E. GIQUEL,

196......RUE DU CANAL......196

Reçoit en ce moment, par le steamer "Alhambra," d'Europe, un assortiment complet de TOILES, qu'il vendra à très bas prix

1500 pièces TOILES d'Irlande,
300 do do de imprimée,
100 do do Courtrai,
150 do do de Paris,
100 do do ouvrée, œil de perdrix,
150 do do do de Russie,
75 do TOILES à draps,
600 do BATISTE imprimée, pour robes,
200 do do couleurs assorties et unies,
50 do DAMASSÉ pour table,
150 do TOILES grises pour planteurs,
750 do GINGA &c,
250 do SERVICES de table, bords rouge et bleu,
700 douz. SERVIETTES, do do do
150 do SERVIETTES damassées,
250 NAPPES unies bords rouges et bleus,
PLATILLES, BRETAGNE et MORLAIX,
TOILE à TORCHONS, &c., &c., &c.

E. GIQUEL, 196, rue du Canal.

14 avril—2f GROS ET DÉTAIL

En Magasin et en Douane.

700 boucauts SUCRE Muscovado "fair à prime"
300 caisses SUCRE blanc, jaune, brun, de la Havane,
1000 do VIN rouge "Martinet"
250 do do "Cantenac,"
300 do do blanc "Graves,"
300 do do "Barsac,"
132 boucauts MELASSE Muscovado, de Cienfuegos,
60 barriques VIN rouge "Martinet."

A arriver:

1400 caisses SARDINES de 10¼,
750 do do do 10¼,
50 barriques VIN rouge "Froness,"
30 demi-barriques VIN rouge "Froness,"
60 do VIN blanc "Graves,"
40 barriques do do do
40 do do rouge "Martinet."

A vendre par AUG. COUTURIE & CO., 37, Vieille-Levée.

17 avril—6f

MR. ALFRED LIONNET est chargé de ma procuration générale, à dater du 12 avril 1867, en vertu de l'acte passé par devant Abel Dreyfous, notaire public. E. FORESTIER.

13 avril—1m

Avis à MM. les Pharmaciens!

Officine de Dorvault.

Hébert & Escousse

Ont reçu un certain nombre d'exemplaires de la dernière édition (1867) de

L'OFFICINE DE DORVAULT.

(Laquelle édition est aujourd'hui épuisée à Paris.)

14 avril—3

Divers. Divers. Divers.

Farine.

500 barils farine X X X,
300 barils farine X X,
300 barils farine superfine,
200 barils farine sans marque.

Porc et Bacon.

300 barils porc mess.
50 boucauts plate-côtes et épaules.

Saindoux.

50 tierçons saindoux de choix,
100 [illegible] saindoux de choix.

Beurre.

100 colis beurre.

Whiskey.

10 barils vieux Bourbon fin.

Tabac.

200 colis tabac manufacturé, assorti,

Haches.

100 douzaines haches Collins.

Fer à Cercles.

20 tonneaux, pour distillateurs.
50 barils pétrole vierge, en magasin.

A vendre par ETHELL & THOMAS, Négociants-Commissionnaires, Rue Poydras, No 105.

16 avril—6f

Claiborne Steele. Ferdinand Pinckard.

STEELE & PINCKARD,

MARCHANDS DE SEL,

(En Lots, ou gré des Acheteurs.)

Dans la bâtisse formant le coin des rues Tchoupitoulas, Commune et Nlle-Levée.

17avril—10t

Compagnie Home d'Assurance mutuelle de la Vie.

F. BAKER, AGENT GÉNÉRAL,

Rue Carondelet, No. 26,

Nlle-Orléans.

—REFERENCES:—

H. PERALTA, Auditeur de l'Etat, Nlle-Orléans;

G. T. BEAUREGARD, Président du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

ALEXANDER WALKER, avocat.

13 avril—1m PP.

C. CAVAROC & CO.,

Ont transféré leur BUREAU et leur MAGASIN au No 5 EXCHANGE PLACE, près de la Banque d'Amérique.

C. Cavaroc & Co.,

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

No. 5 Exchange Place,

PRES DE LA BANQUE D'AMERIQUE.

DES AVANCES LIBÉRALES au COMPTANT seront faites sur des consignations de COTON, SAINDOUX et BARDEAUX à nos amis à Liverpool, au Havre et à Bordeaux.

C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Briques.

Un Million de BRIQUES du pays.

A vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Huile d'Olive.

1000 Boîtes PLAGNIOL.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Sardines à l'Huile.

50 caisses 100 ¼ RODEL.

200 " 100 ¼ CH. LEDANTEC.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Champagne L. Roderer.

10 paniers et 25 bouteilles de cette célèbre marque.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Champagne Duc de Montebello.

[illegible] paniers de 25 bouteilles de cette célèbre marque.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Vin en caisses.

100 caisses	ST. EULALIE et ST. LOUBES.		
200	CHATEAU TERREFORT,	F. S.	
250	CHATEAU TALBOT		..
150	ST. ESTEPHE		..
100	ST. JULIEN		..
200	CHATEAU DILLON		..
50	LEOVILLE		..
30	CHATEAU MARGAUX		..
35	CHATEAU LAROSE		..
25	CHATEAU LATOUR		..
20	CHATEAU LAFITTE		..

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Vin blanc en Caisses.

450 caisses	CHATEAU DE CUSSAN.
150 "	GRAVES F. S.
100 "	SAUTERNE F. S.
10 "	CHATEAU YQUEM.
15 "	LATOUR BLANCHE.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5, Exchange Place.

Vin rouge en barriques.

En magasin—

80 barriques	VIN ROUGE, Montferrand.	
30 demi-bar.	"	
100 barriques	"	Castel moron.
30	"	Fronsac.
30 demi-bar.	"	
100 barriques	"	Château Dillon.
30 demi-bar.	"	
10 barriques	"	Léoville.
1000 barriques	"	Côte de Clairac, devant arriver par les barques Edward et Burroughs, et tendues de Bordeaux.

A vendre par C. CAVAROC & CO., 5, Exchange Place.

Coq Père & Fils.

50 quarts	COGNAC.	1862,
30 octaves	"	1862,
40 quarts	"	1858,
30 octaves	"	1858,
100 caisses	"	1860

Sous les clés de la Douane, et en magasin, à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Achille Petit.

20 quarts	COGNAC.	1858,
20 octaves	"	
200 boîtes	"	

Sous les clés de la Douane, et en magasin, à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Marie Brizard et Roger.

400 caisses Anisette, Marasquino, Curaçao, Crème à la Vanille, Huile de Kirsch, Crème de Vanille, Chartreuse, Punch au Rhum, Kirsch vieux,

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5, Exchange Place.

Hoffman—Forty.

150 caisses Eau de Moyeu, Huile de Kirsch Kirsch. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5, Exchange Place.

Articles divers.

200 paniers BOUTEILLES VIDES,
50 barils VINAIGRE de vin blanc,
1000 DAMEJEANNES, 1 gallon,
500 .. 2 ..
1000 .. 3 ..
200 sacs de 500 BOUCHONS velours.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5, Exchange Place.

11 avril—

L. A. BELLANGER,

F. DUMONTEIL, SUCCESSEUR,

Coin Canal et Bourbon.

Confiseries! Patisseries!

LUNCHS! SOUPERS! REPAS SUR COMMANDE.

M. F. DUMONTEIL a l'honneur de prévenir le public qu'étant devenu acquéreur de cet établissement à partir de ce jour, il ne négligera rien pour continuer à mériter la vogue que son prédécesseur avait su acquérir.

16 avril—6m

GRAINES DE COTON!

PETIT GOLFE, "PROLIFIC" DE BOYD, MONTEREY SILK ET LONGUE SOIE (SEA ISLAND)

véritables, frais et en bon état.

J. H. H. HEDGES, Rue Tchoupitoulas, No 261.

Boîte pour les demandes: Rue Gravier No 16, boîte du Bureau de Poste: 1,917. 14 avril—1mPP

J. J. ALBERT,

IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE ET DU NORD.

CHAPELLERIE EN GROS,

42, RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE, 42

Nlle-Orléans.

Les marchands de la ville et de la campagne trouveront chez lui un grand assortiment de chapeaux de tous genres, feutre, paille, &c., &c., &c.

3 avril—3m—PP.

FILTRE PELICAN de COTTON

LE filtre le plus parfait qu'on ait jamais inventé pour clarifier l'eau du Mississippi.

Chaque filtre qui se vend est un nouveau témoignage en faveur de l'invention.

Il fournit constamment de l'eau claire.

L'eau est pompée aussi vite qu'elle y tombe, sans aucun autre substance délétère.

Le filtre est simple, durable et économique.

Il remplace les caves. Il n'y a rien de plus utile dans les maisons, les hôtels, les pensions et à bord des bateaux à vapeur.

MM. LEVI & NAVRA vendent des filtres Pelican parfaits et de toutes les grandeurs, à leur fabrique rue Poydras, No 171, et à leur nouveau magasin, rue du Canal, No 174.

Venez les voir et en juger par vous-mêmes.

19 mars—P. P. et D

AVIS.

MR. L. MOREAU, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il fera aujourd'hui, DIMANCHE, 14 avril, l'ouverture d'un Restaurant situé à Milneburg. Lac Pontchartrain. Il invite ses amis et le public à vouloir bien l'honorer de leur bienveillant patronage. Il se négligera rien de [illegible] pourra le lui continuer. Prix modérés. 14avril—6f

Demande.

ON demande un associé pouvant apporter $2500, dans une maison de vins et liqueurs déjà établie. S'adresser au bureau de l'Abeille. 16 avril—6

F. G. BARRIÈRE & Co.

135......RUE DU CANAL......135

GRAND ASSORTIMENT DE MARCHANDISES FRANÇAISES ANGLAISES ET AMÉRICAINES,

A Prix Réduits.

A partir du 1 avril, nous offrons tout notre stock de marchandises à des prix excessivement réduits, afin d'en opérer le prompt écoulement.

Vu la grande variété d'articles dont notre stock se compose, nous n'en énumérerons pas les prix. Nous engageons nos amis ainsi que le public ayant besoin de marchandises, à venir nous voir avant d'aller ailleurs.

F. G. BARRIERE & CO.

7 avril—P P

POUR HOMMES.

Cols en papier—qualité supérieure.

Dix mille Cols Byron,
Dix mille Cols Shakespeare,
Dix mille Cols Bon ton,
Dix mille Cols Van Dyke,
Dix mille Cols Garotte.

Reçus par le Geo. Cromwell,
A vendre au détail par boîtes de dix cols,
Par C. V. LAGAY, 107 rue du Canal.

12avril—10j

Chemises devant taille.

30 douzaines Fil assorti, Star,
30 do do Paragon;
30 do Cols en toile Byron Shakespeare, &c.,
20 do Caleçons toile, nouveau genre;

A vendre au détail par C. V. LAGAY, 107 rue du Canal.

12 avril—10j

Chemises de Foux.

20 douzaines Fil d'Ecosse,
20 do Coton Gaze,
10 do Mérinos pour l'Eté

A vendre au détail par C. V. LAGAY, 107 rue du Canal.

12 avril—10j

Mouchoirs de poche, Chaussettes, Cravates, Cols.

Un magnifique assortiment reçu par le Geo. Cromwell.

A vendre par C. V. LAGAY, 107 rue du Canal.

12 avril—10j

Linge d'Enfants.

Tous les derniers genres, en Casimir léger, pour garçons de 2 à 8 ans et de 9 à 15 ans,

Reçus par le Geo. Cromwell,

A vendre par C. V. LAGAY, 107 rue du Canal.

12avril—10j

Chemises d'Enfants, Caleçons, Chaussettes, Mouchoirs de poche, Cravates, Cols, &c.

Un JOLI ASSORTIMENT

Reçu par le Geo. Cromwell,

A vendre par C. V. LAGAY, 107 rue du Canal.

12 avril—10j

Perdu.

UN CHECK daté Pointe Coupée, 1er septembre 1862 tiré par J. C. VAN WICKLE, sur la Banque de la Louisiane, pour quinze cent trente-cinq piastres payable au porteur. Il était enfermé, avec d'autres papiers, dans une enveloppe adressée à T. Wharton Collens, Nlle-Orléans. La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre à M. Collens, ou au propriétaire, J. B. Slawson, rue Gravier, No 126. 12 avril—10f

BOIS — AVIS

BOIS DE FRENE	$9 50 la corde.	
Do de CHENE	9 00	"
FRENE scié en trois longueurs	10 00	"
Do do en quatre	10 50	"
Do scié et fendu	11 00	"

Vous économisez $2 50 par corde en achetant votre bois à la Compagnie de Bois de chauffage et Bois Allumettes, de la Nouvelle Orléans.

BOIS ALLUMETTES

En Bois de Pin Gras, en paquets de 6 pouces de long et 2 pieds de circonférence, à vendre,

A 5 cents le paquet.

Chez tous les marchands de grocerie.

Bureau à scie, RUE DESSIGNY, Nos 94 et 96, près Ste Anne, Vieux Bassin.

BUREAU

Rue du Canal, No 90,

1avril—1m près Chartres.

A Vendre.

JOLI MAGASIN DE MODES, très bien achalandé. S'adresser, encoignure Magasins et Plaisance, No 682. 16 avril—1m

COLLEGE DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIE

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et le cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs aussi capables que dévoués.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent à volonté des soins particuliers.

Les prix d'admission y varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce comprennent la Tenue des Livres, le calcul du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.

—Prix: $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 154, entre Dauphine et Bourgogne. 28 oct—PP MVD

Un avenir brillant pour le Sud!

ARTICLES

Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou du prix.

LEVI & NAVRA,

171......RUE POYDRAS......171.

(Entre St-Charles et Carondelet.)

SUCCURSALE

Levi, Navra & Co.,

174......RUE DU CANAL......174.

(Entre Baronne et Philippa.)

N'AYANT jamais publié d'annonces, car ils sont connus au Sud comme étant les plus grands importateurs, jobbers et fabricants de PORCELAINE, VERRERIE, FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE PLAQUÉ et de tous les ARTICLES de MÉNAGE, &c FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES et ayant les derniers perfectionnements—

Ils ont le plaisir d'annoncer au public que leurs relations avec les plus grandes fabriques d'Europe et d'Amérique les mettent à même d'obtenir les articles de première main et de les vendre ainsi à plus bas prix de moitié à tout bon marché quiconque entre maison des Etats Unis. Ils continueront de le faire en faveur de ceux qui les honoreront de leur appui.

A la dernière Foire de l'Etat de la Louisiane, laquelle a eu lieu à la Nouvelle-Orléans, ils ont reçu sous le titre d'INDUSTRIE DOMESTIQUE, plus de prix qu'aucun autre exposant dans leur genre d'articles. Beaucoup de personnes ont été étonnées que de semblables objets pussent être manufacturés au Sud.

Diplôme, médaille en argent et $50 pour les meilleurs articles connus sous le nom de JAPAN WARE.

Diplôme et $50 pour la meilleure FERBLANTERIE.

Diplôme et $50 pour le meilleur FILTRE D'EAU DU MISSISSIPPI.

$50 pour les meilleures GARNITURES DE FOURNEAUX.

Tout ce qu'ils demandent, c'est que les marchands de la ville, ceux de la campagne et autres acheteurs s'adressent à eux avant d'acheter ailleurs. Ils les convaincront qu'ils ont un plus grand stock, un plus grand assortiment et vendent à meilleur marché que tout autre établissement du pays, sans excepter New York.

LEVI & NAVRA.

Rue Poydras, No 171, entre les rues St-Charles et Carondelet.—Succursale: No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa.

21 mars—1m PP

STAR CANDLES

DE

Schæffer,

A l'agence de sa fabrique,

J. AVET,

60, VIEILLE-LEVÉE,

19 mars—1m—PP A côté des Bine Stores.

Le Dr. CHARLES K. KELLS,

DENTISTE,

Cabinet et dentisterie, No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.

Novembre—5m—PP le L

Denture complète, pour $50, dents garanties opération sans douleur.

No 1...... Le Dr. SPYER, dentiste......No 1

Dans la galerie photographique de MOSES.

Les dents que pose le Dr. SPYER sont à meilleur marché, plus durables et coûtent moins que les autres. Les opérations n'étant point nécessaires, la personne la plus nerveuse n'a rien à craindre. Le Dr. Spyer donne des consultations en français, en espagnol, en allemand et en portugais. Souvenez-vous du No 1, au coin des rues Camp et Canal, No 1. Entrée rue du Camp et entrez rue du Canal. 7avril—1m

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE

196......RUE DU CANAL......18

entre Bourgogne et Rampart, où il est prêt à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

16 avril—1m—PP

Avis.

LA raison sociale de MARTINEZ y PALACIO ayant expiré par limitation, le 31 mars, a été renouvelée du 1er avril pour une année.

M. ANTONIO PALACIO résidant en cette ville, est seul chargé de la signature de la maison, comme il appert par acte passé dans l'étude de MM. Guzombé & Magner, notaires publics, le 11 avril 1867.

A. PALACIO.

11 avril—1m Pro. PIJARRO MARTINEZ.